

CAHIER DES CHARGES – MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**COMPLEMENT D'ACHAT DE MATERIELS PEDAGOGIQUES – BAC
PRO AERONAUTIQUE OPTION STRUCTURE**

I – REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

II - CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)

Service Acheteur :

Lycée Professionnel Jehan DUPERIER
15 Chemin de Tiran
33160 Saint Médard en Jalles

Lieu de réalisation de la prestation :

Lycée Professionnel Jehan DUPERIER
15 Chemin de Tiran
33160 Saint Médard en Jalles

Pouvoir Adjudicateur : Mme CASSAGNEAU Isabelle, Ordonnateur

Comptable Assignataire : Mme NIVELET Anne

I – REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

ARTICLE 1 : PROCEDURE

Le présent marché est un marché à procédure adaptée.

Personne responsable du marché : Mme Isabelle Cassagneau.

Le dossier de consultation se compose des pièces suivantes :

- le présent règlement de la consultation
- le cahier des clauses particulières

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement par voie électronique sur le site de l'AJI France

ARTICLE 2 : OBJET ET CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Fourniture et livraison de matériels pédagogiques pour l'atelier aéronautique (Bac Pro Aéronautique option Structure).

Le détail des prestations demandées est porté sur le cahier des clauses particulières.

Le marché est composé de 3 lots :

Lot n° 1 : Machines à riveter hydropneumatique et pneumatique (avec raccords et tuyaux)

Lot n° 2 : Petit outillage pour aérostructure en aluminium

Lot n° 3 : Matériel de sécurité d'atelier

Les fournisseurs peuvent indifféremment soumissionner pour l'un et/ou l'autre des 3 lots.

Le lycée, à l'examen des offres proposées, se réserve la possibilité de ne pas donner suite à la consultation.

ARTICLE 3 : DUREE, DELAI ET CONDITIONS D'EXECUTION DU MARCHE

La prestation devra être intégralement achevée dans un délai de 4 mois à compter de la date de notification de la commande.

Le matériel sera livré dans les locaux de l'établissement et les interventions auront lieu selon les conditions d'ouverture du lycée.

Sécurité : le fournisseur est responsable de l'application des mesures de préventions nécessaires à la protection de son personnel.

Transport jusqu'au lieu de livraison : le conditionnement, le chargement, l'arrimage et le déchargement sont effectués sous la responsabilité du fournisseur.

Documents à fournir : le fournisseur s'engage à remettre, à la livraison, toute documentation, rédigée en langue française, nécessaire à l'utilisation et à l'entretien courant du matériel (sous formats papier et numérique). Si une notice n'existe pas en langue française, le candidat l'indiquera clairement dans son offre en précisant le matériel concerné et fournira un certificat sur l'honneur précisant qu'aucune notice n'existe en langue française.

ARTICLE 4 : PRIX ET REGLEMENT

Le candidat présentera son offre à prix fermes en EUROS et non révisables pour la durée prévue de la consultation, avec application de la TVA selon la réglementation en vigueur et comprenant, a minima, l'ensemble des prestations demandées.

Les prix sont réputés comprendre toutes les taxes fiscales et parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport jusqu'au lieu de livraison et d'installation, les frais divers et le cas échéant les frais de vérification de conformité.

Aucun frais supplémentaires (frais de facturation, frais de dossier, frais de port, écotaxe, etc...) ne seront acceptés et le candidat ne pourra par conséquent, à aucun moment les faire valoir.

Le règlement sera effectué par virement administratif, sur présentation par le candidat, après la complète réalisation de la prestation, d'une facture en trois exemplaires, détaillée par lot, accompagnée d'un RIB, et adressée au Lycée Professionnel Jehan Duperier de Saint Médard en Jalles.

La facture portera outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Nom et adresse du prestataire
- N° SIRET et Code APE du prestataire
- N° de son compte bancaire ou postal
- Date de facturation
- Détail du matériel livré
- Montant hors TVA
- Taux et montant de TVA
- Montant total TTC

ARTICLE 5 : CLAUSES TECHNIQUES

Les dispositions techniques figurent dans le Cahier des Clauses Particulières.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITES ET ASSURANCES

Le titulaire du marché assume la direction et la responsabilité de l'exécution de la prestation. En conséquence, il est seul responsable des dommages que son exécution pourrait causer directement ou indirectement à son personnel ou à tout tiers, à ses biens ou à ceux de l'établissement ou de toute autre personne physique ou morale.

Le candidat devra justifier d'un contrat d'assurance en cours de validité, et s'engage à fournir une attestation d'assurance civile et professionnelle à l'appui de son offre, ainsi qu'à tout moment durant l'exécution de la prestation (sur demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande de celui-ci).

ARTICLE 7 : COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Le comptable assignataire est l'Agent Comptable du Lycée Sud Médoc – Le Taillan Médoc. Le règlement sera effectué par mandat du Trésor selon les délais et conditions réglementaires.

ARTICLE 8 : DATE LIMITE DE DEPOT ET MODALITES

Les offres devront être parvenues par voie dématérialisée via la plateforme AJI, au plus tard le 9 Mars 2021 (12h00).

Tous les documents seront signés par une personne dont les nom, prénom et qualité seront clairement identifiés, et qui sera dûment habilitée à engager le soumissionnaire.

ARTICLE 9 : DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 10 : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES MATERIELS SOUHAITES

Les caractéristiques techniques du matériel souhaité sont précisées dans le Cahier des Clauses Particulières.

VARIANTES TECHNIQUES : Le candidat est autorisé à présenter UNE variante, dès lors qu'il aura effectué une proposition en solution de base. La variante sera OBLIGATOIREMENT accompagnée d'un commentaire clair et précis explicitant la valeur technique de la solution proposée par rapport à la solution de base et aux besoins de l'utilisateur.

ARTICLE 11 : GARANTIE ET SERVICE APRES VENTE :

Le candidat devra clairement expliciter la durée de garantie qu'il propose et les modalités de sa mise en œuvre, et faire valoir les conditions de service après-vente qu'il est en mesure de mettre en œuvre et ses capacités à l'assurer.

ARTICLE 12 : PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en Euros.

Le candidat aura à produire un dossier complet comprenant :

- l'acte d'engagement ATTR1 dûment complété et signé par le représentant qualifié de l'entreprise, accompagné d'un bordereau de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF),
- formulaire DC1 : lettre de candidature (le formulaire DC1 est librement téléchargeable sur le site du ministère de l'économie et des finances),
- formulaire DC2 : déclaration du candidat (le formulaire DC2 est librement téléchargeable sur le site du ministère de l'économie et des finances),
- le cahier des clauses particulières **signé**,

- un mémoire technique comprenant :
 - une documentation présentant visuellement les matériels proposés et l'ensemble des caractéristiques techniques afférentes,
 - le (ou les) certificat(s) de conformité aux normes CE,
 - un descriptif des conditions de garantie et de l'organisation du service après-vente,
- une attestation d'assurance en cours de validité garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile susceptible d'être engagée pour les dommages matériels et corporels.

ARTICLE 13 : CRITERES DE JUGEMENT

Le Lycée Professionnel Jehan Duperier choisit librement l'offre qu'il juge la plus intéressante, selon les critères de pondération suivants :

- 40% : prix
Décomposition clair du prix
- 50% : Qualité du matériel
Respect des caractéristiques techniques listées
Documents et informations techniques transmis par les candidats
Appréciation qualitative du matériel (fiabilité, robustesse, simplicité d'utilisation, ergonomie) en adéquation avec la formation Bac Pro Aéronautique option Structure.
- 10% : Garantie et qualité de la maintenance et des services associés
Durée de la garantie
Appréciation qualitative de la maintenance (délai, coût, ...) et des services associés (prêts, ...)

Il pourra être demandé aux candidats de préciser ou de compléter la teneur de leurs offres.

IV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de Monsieur Florian BARDIN, DDFPT du Lycée (Téléphone : 05.56.05.03.55, courriel : florian.bardin@ac-bordeaux.fr).

Les renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus auprès de Monsieur Laurent VEDRINE, Gestionnaire du Lycée (Téléphone : 05.56.05.03.55).

**Le chef d'établissement,
Personne Responsable de la Consultation,**

I. CASSAGNEAU

II - CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (CCP)

ARTICLE 1 : OBJET ET CARACTERISTIQUES DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de matériels pédagogiques pour l'atelier aéronautique (Bac Pro Aéronautique option Structure) au lycée professionnel Jehan Duperier de Saint Médard en Jalles. Il est expressément stipulé que les descriptions et indications n'ont pas un caractère limitatif et que le titulaire peut proposer un matériel de performance et de technicité supérieures dans le respect des caractéristiques demandées.

Le marché comprend 3 lots :

Lot n° 1 : Machines à riveter hydropneumatique et pneumatique (avec raccords et tuyaux)

Lot n° 2 : Petit outillage pour aérostructure en aluminium

Lot n° 3 : Matériel de sécurité d'atelier

INSTALLATION ET MISE EN SERVICE

L'installation du matériel sera réalisée à l'emplacement défini par le lycée.

DOCUMENTATION ET PRISE EN MAIN

La documentation commerciale et technique et le mode d'emploi doivent être fournis en français sous format papier et sous format numérique (Rappel : si une notice n'existe pas en langue française, le candidat l'indiquera clairement dans son offre en précisant le matériel concerné et fournira un certificat sur l'honneur précisant qu'aucune notice n'existe en langue française).

NORMES - DIRECTIVES - CONFORMITE

Les matériels fournis doivent être conformes aux directives, décrets et normes françaises ou équivalentes en vigueur avec marquage « communauté européenne » et aux normes françaises en vigueur relatives aux rayonnements électromagnétiques et pour un usage en milieu scolaire.

ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DU MATERIEL

L'objectif est de travailler sur les éléments métalliques et composites de l'avion afin de valider les compétences du BAC PRO AERONAUTIQUE option Structure. Les besoins détaillés ci-dessous devront être satisfaits par du matériel neuf et certifié CE.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DEMANDEES DU MATERIEL

LOT 1 : Machines à riveter hydropneumatique et pneumatique (avec raccords et tuyaux)

L'objectif est de sertir des fixations de types MGPL diamètre 5mm et d'écraser des rivets en aluminium 2017 et 2117 de diamètres 2.5 à 4 mm afin de valider les compétences du BAC PRO AERONAUTIQUE option Structure.

MATERIEL	CARACTERISTIQUES	NB
Machine à riveter de type C	Pression de serrage permettant d'écraser des rivets en aluminium 2017 et 2117 de diamètres 2.5 à 4 mm. Molette de réglage pour mors mobile obligatoire.	1
Jeu de bouterolles	Jeu adapté à la machine proposée pour écrasement de rivets aluminium 2017 et 2117 tête bombée et plate allant de 2.5 à 4 mm.	1
Embout annelé mâle conique	Embout annelé mâle conique diamètre intérieur tube de 19mm filetage 1/2	3
Douille annelée	Raccord fileté diamètre intérieur 19 filetage 3/4	3
Tuyau flexible	Tuyau flexible air comprimé diamètre intérieur 6mm pression 0 à 10 bars	25ml
Tuyau flexible	Tuyau flexible air comprimé diamètre intérieur 19 ou 20 pression 0 à 10 bars	25ml
Collier à oreilles à sertir	Largeur 7.5	30
Collier à oreilles à sertir	Largeur 9	10
Raccords G1/4	Embout profil ISO C6 pour tuyau 6mm intérieur	5
Raccord fileté à visser G1/4	1/4	6
Raccord taraudé G1/4	1/4	1
Machine à riveter avec nez droit	Machine hydropneumatique munit d'un nez droit permettant le sertissage des bagues en aluminium 2024 sur fixations MGPL titane de diamètre 5mm	1

LOT 2 : Petit outillage pour aérostructure en aluminium

L'objectif est de travailler de l'aluminium dans l'atelier afin de valider les compétences du BAC PRO AERONAUTIQUE option Structure.

MATERIEL	CARACTERISTIQUES	NB
Kit perforation et évasement de 2 pouces	Perforation par serrage	1
Kit perforation et perlage de 2 pouces	Perforation par serrage	1
Pince à flutting	manuelle	2
Pince à étau munit de becs plats de pliage de 3.5 pouces		1
Pince de pliage avec becs plats de 2 à 4 pouces	manuelle	2
Ebavureur rapide à main pour perçage de 2 à 4 mm	manuelle	7
Ebavureur de bord de tôle	manuelle	1
Ebavureur pour petits éléments de tôle	manuelle	15
Jauge Go-no-GO pour sleeve		1
Pince pour sleeve avec cutter intégré	manuelle	1
Accordéon à pas longueur 30cm		4
Support de fut de type Bogert	Adaptable aux aéronefs de type Piper 23	1
Pince cléco	¾ - 1 pouce	30
Pince cléco	½ - ½ pouce	30
Fraise à ébavurer 90°, 1 dent	HSS	15
Fraise à chanfreiner 60°, 1 dent	HSS	15
Pochoir métal pour lettres et chiffres	Hauteur 50 à 70 mm	1
Marteau rivoir 30 mm	Manche bois ou composite	15
Jauge pour contrôle de sertissage de bague de rivet MGPL 5mm		4
Radars de perçage avec pilote extérieur de 2.5 ou 3.2mm		1
Radars de perçage avec pilote intérieur de 2.5		1
Poignée de gonflage	Avec embout pneumatique de type ISO C6	1
Machine à riveter des rivets aveugles	Machine pneumatique permettant de sertir des rivets aveugles de type « pop » de diamètre 2 à 5mm . Energie de type pneumatique ou électrique sur batterie (prévoir batterie et chargeur).	1
Boitier pince à riveter	De 2.5 à 4 mm de diamètre	1

LOT 3 : Matériel de sécurité d'atelier

L'objectif est de travailler en sécurité dans l'atelier afin de valider les compétences du BAC PRO AERONAUTIQUE option Structure.

MATERIEL	CARACTERISTIQUES	NB
Lot de poteaux avec socle en caoutchouc, chaîne et crochets de fixation	12 mètres de chaîne plastique et 5 poteaux plastique avec leur socle de couleurs : blanc et rouge	1
Chevalet de signalisation	Signalisation « danger général » hauteur d'environ 60 cm, matière plastique de couleur jaune.	1
Kit 3 poubelles de recyclage	1 verte, 1 bleue, 1 jaune. 30 à 100 litres. Matière plastique ou métal.	1
Kit nettoyage et absorption produits	Kit comprenant absorbeur, pelle, balai adapté, filtre	1
Rince œil	Rince œil d'atelier adapté aux normes en vigueur	1

ARTICLE 3 : GARANTIE

Le délai de garantie du matériel est fixé à compter du jour de la livraison de celui-ci. Elle comprend notamment :

- Une garantie pièces et main d'œuvre devra être proposée par le fournisseur sur le matériel. Cette garantie devra être de 1 an minimum. Une garantie de 2 ans, lorsque celle-ci est possible, bonifiera la valeur de la proposition.

Les propositions devront indiquer les durées de garantie de chacun des matériels.

ARTICLE 4 : DATE ET MISE EN PLACE DU MATERIEL

Livraison : mai-juin 2021 (date à définir). Seul le lycée pourra décider d'anticiper ou retarder cette échéance. La date sera fixée en accord avec le DDFPT, monsieur Bardin.

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Société :

Adresse :

S.I.R.E.T :

Représenté par M.

A....., le

Cachet et signature du candidat :

Partie réservée à l'acheteur

Est accepté le présent marché pour un montant de

Correspondant aux lot(s) n° :

A, le.....

**Le chef d'établissement,
Personne Responsable de la Consultation,
Isabelle CASSAGNEAU**